

SAC-141031

UNIVERSITÉ DE MONCTON

233^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 31 octobre 2014

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

EDMUNDSTON * MONCTON * SHIPPAGAN

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE.....	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION.....	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
4. FORMATION DES MEMBRES – GOUVERNANCE	4
5. CORRESPONDANCE	4
5.1. Lettre de l'ABPPUM du 22 septembre 2014.....	4
5.2. Autres.....	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-140822.....	4
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
8.1. (9.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs.....	5
8.2. (9.2) Comité <i>ad hoc</i> sur les droits des étudiantes et des étudiants.....	5
8.3. (9.3) Politiques relatives au statut des professeurs et chercheurs associés et invités.....	5
8.4. (9.4) Variabilité des barèmes de notes	5
8.5. (17) Statistiques préliminaires des admissions et des inscriptions.....	5
8.6. Autres.....	6
9. NOMINATIONS.....	6
9.1. Comité d'appel du Sénat académique.....	6
9.2. Comité d'attestation d'études.....	7
9.3. Comité de sélection des grades honorifiques.....	7
10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	8
10.1. Évaluation des programmes de Baccalauréat en travail social	8
11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES.....	9
11.1. Reconfiguration des programmes de spécialisation en biologie	9
11.2. Modification du contingent du Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médicale.....	9
11.3. Déploiement des programmes reconfigurés – Baccalauréat en développement durable et zone côtière	10
11.4. Résolutions transmises à titre d'information	10
12. RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES	10
13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	11
13.1. Rapport du recteur et vice-chancelier.....	11
13.2. Autres.....	11
14. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-140913.....	11
15. AFFAIRES NOUVELLES.....	11
15.1. Remerciements.....	11
16. PROCHAINE RÉUNION	11
17. CLÔTURE.....	12

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	13
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	60
ANNEXE 3 : Documents	61
Document A : Lettre de l'ABPPUM du 22 septembre 2014	A(1-2)
Document B : Courriel de l'APPUMCS daté du 15 octobre 2014	B(1)
Document C : Ordre du jour adopté	C(1-2)
Document D : Statistiques des inscriptions	D(1-9)
Document E : Nominations.....	E(1-7)
Document F : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	F(1)
Document G : Rapport du Comité des programmes	G(1-72)

- * Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE

8 h 38 : Le président d'assemblée souhaite la bienvenue à toutes et à tous, et plus particulièrement aux nouveaux membres, soit : Marie-France Albert, doyenne *par intérim* de la Faculté de droit; Marc Angers, directeur des communications, des affaires publiques et du marketing; Marianne Cormier, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation; Suzanne Ouellet, doyenne des Études *par intérim* au Campus de Shippagan; Jessica Paulin, étudiante au Campus de Shippagan; Marthe Robichaud, professeure au Campus de Shippagan; et Sid-Ahmed Selouani, vice-recteur *par intérim* au Campus de Shippagan. Il nomme les personnes excusées. Il nomme également Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud scrutateurs. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

4. FORMATION DES MEMBRES – GOUVERNANCE

Formation : de 10 h à 11 h 30.

Une formation portant sur la gouvernance a été offerte par monsieur Michel Nadeau, directeur général de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) de HEC Montréal. La formation, d'une durée d'environ 90 minutes, a permis de réfléchir sur la gouvernance universitaire, la transparence dans un milieu universitaire, la liberté d'expression et la liberté académique. Monsieur Nadeau a répondu à plusieurs questions posées par les membres du Sénat académique.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Lettre de l'ABPPUM du 22 septembre 2014

Voir le Document A, p. 1-2

Lettre datée du 22 septembre 2014 de madame Marie-Noëlle Ryan, présidente de l'Association des bibliothécaires, des professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), adressée à monsieur Raymond Théberge, recteur et président du Sénat académique, et ayant comme objet « L'exercice de viabilité des programmes ». L'ABPPUM porte à l'attention du Sénat académique l'article 12.06.03 de la Convention collective, article qui oblige l'Employeur à consulter l'Association sur les questions de création, d'abolition et de modification des programmes.

5.2. Autres

Voir le Document B, p. 1

Courriel de monsieur Daniel Héту, président de l'Association des professeures et des professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS), adressé à madame Sylvie Doiron, secrétaire de direction au Secrétariat général, et ayant comme objet « Poste Sénat académique ». On note que Marthe Robichaud sera la représentante du corps professoral du Campus de Shippagan. Elle remplace Stéphane Laulan.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document C, p. 1-2

R : 01-SAC-141031

Marie-France Albert, appuyée par Francis LeBlanc, propose :

« Que l'ordre du jour SAC-141031 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-140822

R : 02-SAC-141031

Hector Adégbidi, appuyé par Hélène Albert, propose :

« *Que le procès-verbal SAC-140822 soit adopté tel qu'il a été présenté.* »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

8.1. **(9.1) Règlements de l'Université de Moncton, la définition du corps professoral et l'effet sur les élections des sénatrices et des sénateurs**

Le Comité s'est réuni au cours du semestre et a étudié un *tableau des équilibres* préparé par le bureau de la chercheuse institutionnelle. Parmi les 12 universités étudiées, trois ont une représentation des chargées et chargés de cours au Sénat académique, soit l'Université Laval, l'Université de Montréal et l'Université de Sherbrooke. La rédaction du rapport final est en cours.

8.2. **(9.2) Comité ad hoc sur les droits des étudiantes et des étudiants**

Le recteur et vice-chancelier rappelle que l'ABPPUM a déposé un projet de Code de conduite pour la communauté universitaire. À la suite de ce dépôt, l'Équipe de direction a mis sur pied un groupe de travail présidé par la secrétaire générale pour analyser l'impact et l'interaction des concepts et des politiques les uns sur les autres. Les membres du Comité sont Terrance LeBlanc, directeur des ressources humaines, Jean-François Richard, vice-recteur adjoint à l'enseignement et Jennifer Louise Boyd, conseillère en harcèlement sexuel et gestion de conflits.

Une sénatrice précise que le projet du Code de conduite rejoint en bonne partie les éléments du mandat du Comité *ad hoc* sur les droits des étudiantes et des étudiants. En ce sens, les projets se recoupent et peuvent être traités ensemble.

Ce point sera retiré de l'ordre du jour.

8.3. **(9.3) Politiques relatives au statut des professeurs et chercheurs associés et invités**

La sénatrice Lise Dubois explique qu'après discussion du dossier avec les membres de l'assemblée de la Faculté des études supérieures et de la recherche et le Conseil de la faculté, le dossier a été confié au Comité d'études et de révision qui est un comité permanent du Conseil de la faculté. Le projet sera déposé au Comité des programmes et suivra la procédure régulière.

Ce point sera retiré de l'ordre du jour.

8.4. **(9.4) Variabilité des barèmes de notes**

Le vice-recteur adjoint à l'enseignement, Jean-François Richard, explique que le dossier *Variabilité des barèmes de notes* est à l'ordre du jour de la RVD. Monsieur Richard explique que le projet sera déposé au Comité des programmes et suivra la procédure régulière.

Ce point sera retiré de l'ordre du jour.

8.5. **(17) Statistiques préliminaires des admissions et des inscriptions**

Voir le Document D, p. 1-9

Le registraire présente les statistiques des inscriptions pour la session d'automne. Sommairement, voici les statistiques :

8.5. **(17) Statistiques préliminaires des admissions et des inscriptions** (suite)Inscriptions au 16 septembre 2014

Campus d'Edmundston	368	inscriptions
Campus de Moncton	3788	inscriptions
Campus de Shippagan	<u>350</u>	<u>inscriptions</u>
TOTAL	4506	inscriptions
Variation (2013)	-298	inscriptions

Selon les statistiques, comparativement à l'année 2013, on note que la Faculté des arts et sciences sociales compte 116 inscriptions en moins, la Faculté des sciences de l'éducation en compte 69 en moins et la Faculté d'administration en compte 62 en moins. À noter que la Faculté de droit compte 21 inscriptions en plus et la Faculté de foresterie en compte 9 en plus comparativement à l'année 2013.

Inscriptions à temps complet : étudiantes et étudiants internationaux

Entre l'année universitaire 2010-2011 et l'année universitaire 2014-2015, le nombre d'inscriptions à temps complet à l'international est passé de 574 inscriptions à 874 inscriptions. Les pays en tête de lice sont la Guinée, le Mali, le Burkina Faso, le Maroc et le Sénégal. En termes de pourcentage globalement, on note que 19 % des effectifs étudiants à temps complet proviennent de l'international. Au Campus d'Edmundston, on note un pourcentage de 10 %; au Campus de Moncton, ce pourcentage s'élève à 21 %; et au Campus de Shippagan, on note un pourcentage de 12 %.

8.6. **Autres**

Aucun point n'est soulevé.

9. **NOMINATIONS**

Voir le Document E, p. 1-7

9.1. **Comité d'appel du Sénat académique**Professeure ou professeur

R : 03-SAC-141031

Mise en candidature :

Blanca Navarro Pardiñas Proposée par Hector Adégbidi

Blanca Navarro Pardiñas est élue membre (professeure) du Comité d'appel du Sénat académique.

Doyenne suppléante, doyen suppléant

R : 04-SAC-141031

Mise en candidature :

Pierrette Fortin Proposée par Lacina Coulibaly

Pierrette Fortin est élue membre (doyenne suppléante) du Comité d'appel du Sénat académique.

Étudiante suppléante, étudiant suppléant

R : 05-SAC-141031

Mise en candidature :

Jessica Paulin Proposée par Shawn Beaulieu

Jessica Paulin est élue membre (étudiante suppléante) du Comité d'appel du Sénat académique.

9.2. **Comité d'attestation d'études**

Étudiante suppléante, étudiant suppléant

R : 06-SAC-141031

Mise en candidature :

Jessica Paulin

Proposée par Shawn Beaulieu

Jessica Paulin est élue membre (étudiante suppléante) du Comité d'attestation d'études.

9.3. **Comité de sélection des grades honorifiques**

Membre du Sénat académique

R : 07-SAC-141031

Mises en candidature :

Julie Marcoux

Proposée par Marie-Noëlle Ryan

Marthe Robichaud

Proposée par Yahia Djaoued

Vote par scrutin secret

Scrutatrice et scrutateur : Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud

Le résultat du vote démontre qu'il y a égalité entre les deux candidates.

R : 08-SAC-141031

Shawn Beaulieu, appuyé par Freddy Bobo, propose :

« Que les bulletins de vote de la première ronde de scrutin soient détruits. »

Vote sur R08

unanime

ADOPTÉE

R : 09-SAC-141031

Olivier Clarisse, appuyé par Marie-Noëlle Ryan, propose :

« Que les deux candidates se fassent entendre et qu'une deuxième ronde de scrutin ait lieu. »

Vote sur R09

Pour 22

Contre 10

ADOPTÉE

Discours des candidates.

Marthe Robichaud est élue membre du Comité de sélection des grades honorifiques.

R : 10-SAC-141031

Olivier Clarisse, appuyé par Shawn Beaulieu, propose :

« Que les bulletins de vote de la deuxième ronde de scrutin soient détruits. »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir le Document F, p. 1

10.1. Évaluation des programmes de Baccalauréat en travail social

R : 11-SAC-141031

André Samson, appuyé par Lisa Roy, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que le programme de Baccalauréat en travail social soit maintenu tout en tenant compte des recommandations qui suivent.

RECOMMANDATION 2

Que l'École de travail social examine l'ampleur du besoin de formation des étudiantes et des étudiants ayant une expérience de travail préalable, apprécie les barrières à l'utilisation de cette opportunité, et fasse les ajustements nécessaires afin de faciliter l'accès au programme pour cette population cible.

RECOMMANDATION 3

Que l'École de travail social étudie la performance des étudiantes et des étudiants ayant une note avoisinante à 2,0 dans les années préparatoires au programme de Baccalauréat en travail social afin de voir s'il y a une incidence quant à leur performance une fois qu'elles ou ils sont inscrits audit programme.

RECOMMANDATION 4

Que l'École de travail social examine différents moyens d'améliorer son processus de sélection au-delà de la moyenne académique (c.-à-d. dossier personnel, entrevue, etc.) de façon à mieux cerner les aptitudes des étudiantes et des étudiants au travail social. Cet examen devra prendre en considération le rapport coût-bénéfice de tels changements.

RECOMMANDATION 5

Que l'École de travail social et la Faculté des arts et sciences sociales revoient la pertinence de la structure du programme actuel, laquelle est constituée de deux années préparatoires et de trois années de formation disciplinaire.

RECOMMANDATION 6

Que la possibilité d'instaurer l'utilisation du portfolio professionnel dans le cadre du programme soit examinée afin de favoriser l'engagement et la responsabilisation des étudiantes et des étudiants envers leur formation ainsi que de faciliter l'encadrement de la formation pour les multiples acteurs (professeures et professeurs; coordonnatrice de stages; superviseures et superviseurs de stages) intervenant dans le cadre de ce programme.

RECOMMANDATION 7

Que l'École de travail social continue ses efforts d'améliorer et d'uniformiser la présentation des plans de cours du programme à partir d'éléments communs et essentiels au bon fonctionnement d'un cours, et ce, dans une perspective d'amélioration de la cohérence pédagogique, et essentiellement, de l'expérience éducative.

10.1. **Évaluation des programmes de Baccalauréat en travail social** (suite)

R : 11-SAC-141031 (suite)

RECOMMANDATION 8

Que des objectifs de formation linguistique (oral et écrit), qui sont plutôt liés à la formation générale, se retrouvent de façon plus explicite dans la formation disciplinaire afin de poursuivre le développement de ces compétences qui sont primordiales à l'exercice de la profession de travailleuse et de travailleur social.

RECOMMANDATION 9

Considérant les besoins de l'École de travail social au niveau du soutien administratif, il est recommandé que l'École de travail social et la Faculté des arts et des sciences sociales examinent les différentes voies potentielles dans l'aménagement des tâches de son personnel administratif afin de mieux répondre aux besoins du programme de Baccalauréat en travail social et de l'École dans son ensemble.

RECOMMANDATION 10

Considérant les besoins de l'École de travail social et de la Faculté des arts et des sciences sociales au niveau des ressources matérielles, il est recommandé que les autorités compétentes de l'Université analysent et considèrent un plan de mise à niveau des locaux et des salles de classe du 3^e étage de l'édifice Taillon. Ce plan devrait tenir compte des besoins en fonction des activités académiques et administratives de son personnel, de sa population étudiante et de ses particularités comme unités académiques (École de travail social et autres utilisateurs de la Faculté) de sorte à mieux s'intégrer dans le plan stratégique de l'Université. »

Vote sur R11

unanime

ADOPTÉE

11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document G, p. 1-72

11.1. **Reconfiguration des programmes de spécialisation en biologie**

R : 12-SAC-141031

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que dans le cadre du projet de la reconfiguration des programmes, le Sénat académique accepte les modifications proposées au Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en biologie) et au Baccalauréat ès sciences (Spécialisation en biologie – régime coopératif). »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

11.2. **Modification du contingent du Baccalauréat appliqué en science de laboratoire médicale**

R : 13-SAC-141031

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au programme de Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical afin qu'il soit offert au CCNB-Edmundston (2^e et 3^e années) et que son contingentement soit fixé à six étudiantes et étudiants par année (à cet endroit). »

Vote sur R13

Pour 31

Contre 1

ADOPTÉE

Pause de 9 h 45 à 10 heures

11.3. **Déploiement des programmes reconfigurés – Baccalauréat en développement durable et zone côtière**

R : 14-SAC-141031

André Samson, appuyé par Denis Roy, propose :

« Que le Sénat académique accepte que les années 3 et 4 des programmes reconfigurés de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime régulier) et de Baccalauréat en développement durable et zone côtière (régime coopératif) soient déployées dès le 1^{er} juillet 2015. »

Vote sur R14

Pour 27

Contre 1

ADOPTÉE

11.4. **Résolutions transmises à titre d'information**

Voir page 72 – Document H : Rapport du Comité des programmes

12. **RAPPORT DU COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES**

Présentation du rapport écrit. Période de lecture.

Vote par scrutin secret.

Scrutateurs : Teréz Rétfalvi et Pascal Robichaud

Résultat du scrutin secret : La candidate et les candidats ont obtenu le nombre de voix requises.

Doctorats honorifiques

Thomas A. Cromwell

Doctorat *honoris causa* en droit
Campus de Moncton

Donald Ferguson

Doctorat *honoris causa* en administration publique
Campus de Moncton

Chantal Hébert

Doctorat *honoris causa* en information et
communication
Campus d'Edmundston

Claude Robinson

Doctorat *honoris causa* en arts et sciences
humaines
Campus de Moncton

Claude Snow

Doctorat *honoris causa* en travail social
Campus de Shippagan

Professeurs émérites

Christophe Jankowski

Professeur émérite en chimie
Campus de Moncton

Rodrigue Landry

Professeur émérite en sciences de l'éducation
Campus de Moncton

R : 15-SAC-141031

Marie-France Albert, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que les bulletins de vote soient détruits. »

Vote sur R15

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

13.1. Rapport du recteur et vice-chancelier

Premier point : Recrutement étudiant

Le recteur et vice-chancelier explique que la question des inscriptions s'inscrit dans le projet de la planification stratégique. Il explique que, depuis deux ans, l'Université de Moncton a vu une baisse d'environ 500 étudiantes et étudiants à temps complet. Il indique que, en 2014, on a noté une baisse de 300 diplômées et diplômés dans les écoles secondaires de la province du Nouveau-Brunswick. Il ajoute qu'il y a énormément de concurrence et que les stratégies de recrutement des étudiantes et des étudiants sont de plus en plus importantes. La situation est similaire dans les autres universités du Nouveau-Brunswick, le déclin démographique ayant un impact sur les inscriptions dans les établissements post-secondaires.

Le recteur et vice-chancelier indique que le VRER et la VRAÉI ont reçu le mandat de préparer un plan de gestion des effectifs. Ce plan fera état non seulement du recrutement des étudiantes et des étudiants, mais aussi de la rétention et de la diplomation.

Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier explique les différences entre le recrutement à l'international chez les anglophones et celui chez les francophones. On note des différences importantes et des stratégies de recrutement fort différentes.

Deuxième point : Changement de gouvernement

Le nouveau gouvernement du Nouveau-Brunswick n'est pas dans l'obligation de respecter les promesses de l'ancien gouvernement par rapport au financement des universités. Le nouveau gouvernement a annoncé qu'il s'engage dans un processus de révision de tous les programmes du gouvernement. En raison du déficit financier important de la province du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton doit demeurer vigilante. À ce moment-ci, l'Université ne sait pas s'il y aura une augmentation ou une diminution dans les subventions. Ceci dit, le fait d'avoir moins d'étudiantes et d'étudiants, en sus d'une possible augmentation qui ne saurait être suffisante, l'Université fera face à des défis. La saine gestion sera de mise.

Quelques points sont soulevés lors de la discussion, notamment le recrutement et la rétention des étudiantes et des étudiants aux cycles supérieurs, l'embauche d'un agent de recrutement aux cycles supérieurs, l'obtention des visas étudiants pour les étudiantes et les étudiants internationaux, la planification académique et les stratégies de recrutement de l'Université d'Ottawa.

13.2. Autres

Aucune autre question n'est soulevée.

14. SUIVI DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-140913

Aucune question n'est soulevée.

15. AFFAIRES NOUVELLES

15.1. Remerciements

Le recteur et vice-chancelier remercie chaleureusement Thérèse Thériault et Stéphane Laulan qui ont terminé leurs fonctions au sein du Sénat académique. Merci beaucoup.

16. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 6 mars 2015 à 8 h 30.

17. CLÔTURE

La séance est levée à 12 h 50.

Contresigné le _____

Raymond Théberge, président

Lynne Castonguay, secrétaire générale

SAC-141031

ANNEXE 1

Transcription de la 233^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 31 octobre 2014

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

SAC-141031

ANNEXE 2

Enregistrement de la 233^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 31 octobre 2014

Enregistrement déposé aux

Services des archives de l'Université de Moncton

Séance enregistrée par

**Sébastien Landry
Direction générale des technologies
Université de Moncton**

SAC-141031

ANNEXE 3

Documents de la 233^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 31 octobre 2014

Document A : Lettre de l'ABPPUM du 22 septembre 2014	A(1-2)
Document B : Courriel de l'APPUMCS daté du 15 octobre 2014	B(1)
Document C : Ordre du jour adopté.....	C(1-2)
Document D : Statistiques des inscriptions.....	D(1-9)
Document E : Nominations	E(1-7)
Document F : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	F(1)
Document G : Rapport du Comité des programmes.....	G(1-72)

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>